

Madame, Monsieur,

Nous voici arrivés à l'aube des fêtes de fin d'année et qu'observons-nous ? la crise sanitaire est toujours présente et ce depuis mars 2020, impactant nos vies à des degrés divers selon que nous soyons personne jeune ou âgée, modeste ou aisée, d'une santé fragile ou sans antécédent médical.

D'une gravité inégalée dans notre histoire depuis le 17^{ème} siècle où la peste fit des ravages, nous devons collectivement rester en vigilance constante et ne pas s'écarter de l'obligation vaccinale, seul moyen d'obtenir l'immunité collective, ici à Puymirol comme ailleurs dans vos espaces de travail et de loisirs.

Une fois encore, l'équipe municipale a, sans bruit et avec beaucoup d'efficacité, travaillé et réalisé depuis le printemps dernier :

- montage financier et lancement du plus grand chantier de reconstruction des remparts jamais réalisé depuis la 1^{ère} restauration en 2007,
- sécurisation des compteurs et réseaux d'eau potable au bourg,
- reconstruction de la route du Pastech effondrée suite à la tempête Justine,
- déploiement de la fibre optique en campagne en appui de l'opérateur ORANGE,
- doublement des points de collecte d'emballages ménagers recyclables par apport volontaire,
- reprise de trottoirs rue Royale,
- audit technique et expertise des bassins de la piscine municipale en vue de son sauvetage impératif,
- acquisition de matériels productifs pour les services techniques (tracteur Ferrari, outils thermiques, etc ...),
- premières acquisitions foncières (immeubles) pour la réalisation du projet d'espace public reconfiguré en entrée Ouest de la Bastide,
- soutiens financiers à l'école et à la culture,
- adressage normé finalisé pour le bourg,
- reprise des concessions dans deux cimetières,

...

Loin de certaines invectives stériles et délétères découvertes dans un journal distribué dans les boîtes aux lettres, vos élus poursuivent, loin de toute polémique et toujours de façon apaisée et constructive, leur mission de service aux familles, dans le respect de tous.

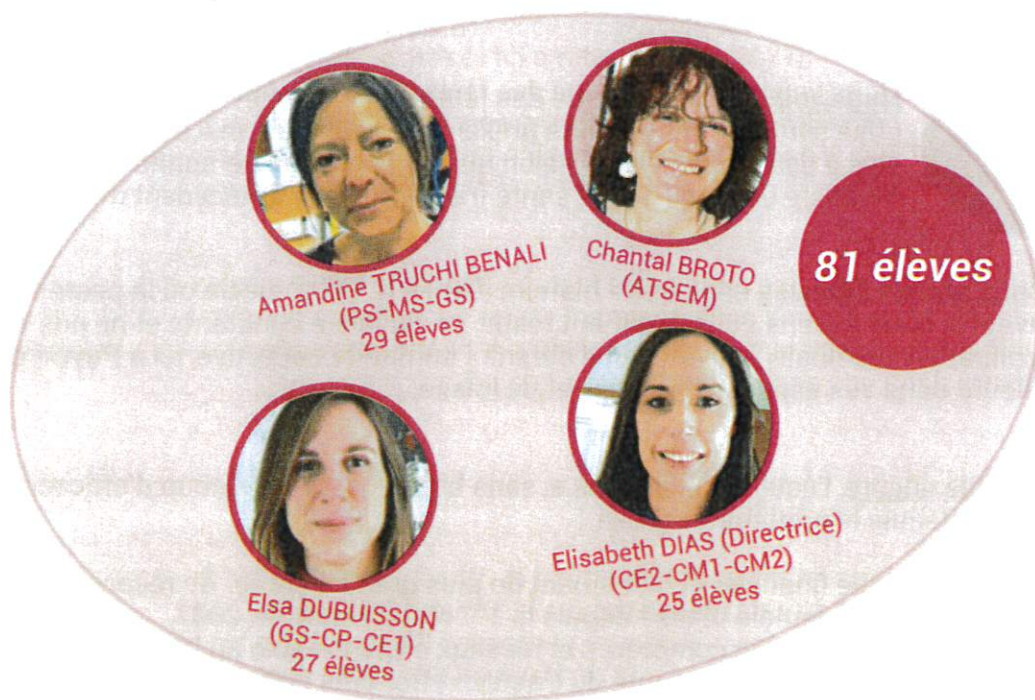
*Bonne fêtes à vous
et à vos proches!*

*Bien Cordialement
Jean Louis Coureau*

Les vœux de la Municipalité et la journée récréative des aînés
sont annulés en janvier 2022 pour raison sanitaire

ÉCOLE DE PUYMIROL

Bienvenue aux nouvelles enseignantes



REJOIGNEZ L'APE !

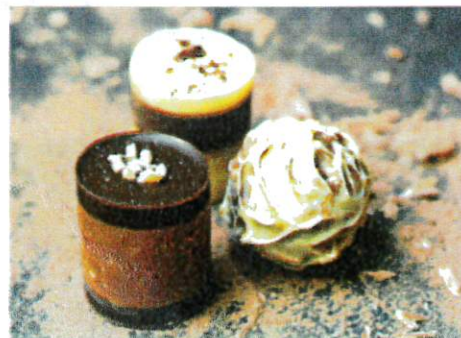
L'Association des parents d'élèves de l'école de Puymirol est un véritable soutien pour les diverses activités extra-scolaires. Grâce à la vente des sapins de Noël, à la tombola, aux vides puéricultures, à son loto annuel et son très beau marché de Noël, elle participe aux financements de nombreux projets de l'école.

Rejoignez cette association dynamique et volontaire (apepuymirol@gmail.com) et suivez son actualité sur facebook @Ape Puymirol

BIBLIOTHÈQUE

Jusqu'au 5 janvier 2022, 2 thématiques pour les fêtes de fin d'année : exploration des 5 sens avec le tapis rouge et gourmandise avec une exposition sur le Chocolat.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 17h. Pendant les vacances scolaires, elle sera fermée les 22 et 29 décembre 2021.



MICRO-CRÈCHE

La micro-crèche de Puymirol, ouverte depuis le 04/01/2021, est agréée pour accueillir 10 enfants, de 10 semaines à 3 ans. 11 bambins y sont actuellement inscrits, qui ont entre 6 et 30 mois.

La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 07h30 à 18h30, et compte parmi son équipe :

- une directrice, éducatrice de jeunes enfants de formation, présente 16h par semaine (et 19h à Beauville),
- 4 assistantes d'animation, dont deux « fixes » présentes 35h par semaine et deux qui interviennent également à Beauville, présentes à Puymirol 25h30 et 6h par semaine.

Tout au long de l'année des activités sont proposées aux enfants. Cette fin d'année, les enfants ont bénéficié de l'intervention de Cécile SFILIGOÏ, de la bibliothèque intercommunale (« Bibli en PAPS »), venue donner vie au conte « Bou et les 3 Zours », accompagnée de son tapis à histoires et ses accessoires.

Une page Facebook est dédiée aux deux micro-crèches de Beauville et Puymirol (www.facebook.com/MicroCrechesCCPAPS).



BIENVENUE À FANNY ET CÉDRIC



C'est le 4 novembre que le Madyg a changé de nom et de propriétaires. Désormais c'est Fanny et Cédric qui vous accueillent dans leur restaurant qu'ils ont redécoré à leur image.

N'hésitez pas à aller y faire un tour, vous serez reçu dans une ambiance conviviale et bienveillante, chacun d'entre eux faisant son maximum afin de rendre service au plus grand nombre.



CALENDRIER DE L'AVENT

Depuis le 1^{er} décembre, les commerçants de Puymirol ont invité leurs clients à participer au premier calendrier de l'Avent de Puymirol ... une façon de les remercier de leur fidélité, tout au long de cette année et avec 24 lots à gagner (du 1^{er} au 24 décembre), un lot par jour après tirage au sort au restaurant « Le Bastide » chaque soir.

Merci à tous les commerçants et en particulier à la pharmacienne Marie Luz RENAUD.



RESTAURATION DES REMPARTS

La commune de Puymirol se mobilise pour sauver ses remparts. C'est la commune, maître d'ouvrage du projet, qui finance ainsi leur restauration.

L'objectif principal est le maintien de la structure du bâti et la sécurité des riverains. De plus, les remparts font l'objet de parcours culturels de type Terra Aventura, mais aussi de circuits de randonnées pédestres, équestres et cyclotouristes. C'est également un lieu de passage du Chemin de Cluny avec trois boucles en Pays de Serres. Une partie du circuit Terra Aventura a été fermé, pénalisant à cette occasion le reste du parcours et l'attrait touristique de la bastide.

Les remparts Sud sont un emplacement de choix lors des fêtes médiévales et des théâtres de joutes de chevaliers qu'organisaient des associations de la bastide.

La Fondation du Patrimoine Aquitaine et notamment Jean Jacques CARLE, délégué départemental du Lot-et-Garonne et amoureux des remparts de Puymirol, ont joué un rôle essentiel et assuré le lien avec la mission BERN.

Réunions sur site et aide au plan de financement en particulier ont amené la construction d'un dossier solide qui a permis l'attribution de cette subvention exceptionnelle pour la commune.

En complément, la mise en place d'une souscription populaire est en cours et vous pouvez faire un don, soit directement sur <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/remparts-a-puymirol> - ce lien est accessible sur le site de la mairie – ou par chèque : Fondation du patrimoine « remparts de Puymirol » 7 rue Fénelon 33000 Bordeaux (cf. plaquette ci-jointe)

Cette souscription locale active pourrait encourager des mécènes nationaux à donner des fonds pour la restauration des remparts. N'hésitez pas à faire un don même minime, il sera toujours le bienvenu.



► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Fluïda 2019

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Ceul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Aquitaine
7, rue Fénélon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

Puymirol
Commune de Puymirol

COMMUNE DE PUYMIROL

49 rue Royale
47270 Puymirol
05 53 95 32 10
mairie.puymirol@wanadoo.fr
<https://www.mairie-puymirol.fr/>

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration des

Remparts de Puymirol

Lot-et-Garonne



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Les remparts ont besoin de votre soutien pour être restaurés !

◆◆ LE PROJET

Bastide fondée en 1246 par Raymond VII, Puymirol est considérée comme la première « ville nouvelle » de l'Agenais. Ses remparts, longs de 2,2 kms font partie intégrante du paysage et assurent le maintien du village construit sur le rocher.

Ils se trouvent à ce jour fortement dégradés par l'usure du temps, les changements climatiques et les intempéries. Les dernières intempéries de l'hiver passé ont fortement fragilisé la structure provoquant des glissements de terrain. Ces derniers ont eu pour conséquence la chute d'une partie des remparts, mettant en danger les habitations qui se trouvent au-dessus. Le projet de restauration prévoit la restauration totale des remparts par tranches.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La bastide de Puymirol fut sous l'Ancien Régime l'une des principales cités de l'Agenais réputée pour ses foires et marchés au blé. Elle devint un poste stratégique dans le conflit de la guerre de Cent Ans. En 1574, les protestants réussirent à occuper la bastide et s'y maintinrent jusqu'à l'avènement d'Henri III. En 1657, Louis XIV donna à

Puymirol un blason héroïque afin de récompenser la bastide pour sa fidélité à la cause royale durant la guerre de Trente ans.

◆◆ LA MOBILISATION

La commune de Puymirol se mobilise pour restaurer ses remparts. L'objectif principal est le maintien de la structure du bâti et la sécurité des riverains. De plus, les remparts font l'objet de parcours culturels de type Terra Aventura mais aussi de circuits de randonnées pédestres, équestres et cyclotouristes.

◆◆ LES CONTREPARTIES

Pour remercier les donateurs, il est prévu des visites de chantier, une visite du musée des Pierres et Roches cristallines, une nuit aux gîtes de la commune avec accès à la piscine municipale ou encore un repas offert au Madyg ou à C'Le snack de Puymirol.

Montant des travaux	593 528.70 € HT
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Septembre 2021

Credit photos © Commune de Puymirol



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des Remparts de Puymirol

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/107807
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine
Remparts de Puymirol

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
<small>Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.</small>				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
<small>Réduction d'impôt de 76% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).</small>				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.</small>				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Domaines		Je sais faire*		Je souhaite apprendre*	
Équipement	Possédez-vous un équipement ? (ordinateur, tablette, smartphone...)	Précisez lequel :			
Téléphonie	Je sais envoyer un SMS	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais utiliser et personnaliser ma messagerie vocale	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais laisser un message vocal	Oui	Non	Oui	Non
Internet	Je sais me connecter à Internet avec un smartphone	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais télécharger une application	Oui	Non	Oui	Non
Mobile	Je sais me servir des applications (WhatsApp, Facebook...)	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais allumer un ordinateur	Oui	Non	Oui	Non
Bureautique	Je sais me servir des équipements informatiques (souris, clavier, imprimante, scanner...)	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais rédiger un document sur l'ordinateur	Oui	Non	Oui	Non

Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS



**Vous avez un conseiller numérique
à disposition pour vous accompagner:**



Naviguer sur internet:
outil de fonctionnement
et de navigation web.



Prendre en main
un équipement
informatique.



Apprendre les bases du
traitement de texte.



Envoyer, recevoir,
gérer mes emails.



Connaître l'environnement
et le vocabulaire numérique.



Créer et gérer mes
contenus numériques.



Installer et utiliser des applis
utiles sur mon smartphone.

Et plus encore...

Sur rendez-vous uniquement:

Francis NOLLET
francis.nollet@conseiller-numerique.fr



Feuillet à découper
et à renvoyer à
Mairie de Puymirol
BP8
49, Rue Royale
47270 Puymirol



	Je sais enregistrer un fichier dans mon ordinateur	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais naviguer sur un moteur de recherche (Mozilla, Google...)	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais créer une boîte mail	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais envoyer un courriel avec une pièce jointe	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais créer mon espace personnel sur les sites officiels (impôts, Caf, Ameli...)	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais m'identifier sur mon espace personnel	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais effectuer mes démarches administratives en ligne (Caf, Préfecture, impôts, Pronote, inscriptions scolaires et extra-scolaires, Pôle emploi...)	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais utiliser les outils de communication (Skype, réseaux sociaux...)	Oui	Non	Oui	Non
	Je sais installer un système de sécurité				
Internet	(Antivirus, contrôle parental...)	Oui	Non	Oui	Non

Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données, les Personnes remplissant ce questionnaire bénéficient auprès de l'organisateur d'un Droit d'accès, de rectification, de limitation et de retrait de leurs données Personnelles. Ces données sont à usage de diagnostic et ne seront en aucun cas Cédées à des tiers.

Les collectes des ordures ménagères résiduelles et des emballages ménagers recyclables sont gérées par

Agglomération d'Agen
accueil.collecte@agglo-agen.fr
numéro vert : 0800 77 00 47

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES **2022**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Puymirol	 en été bourg seulement				

- collectes d'été du lundi 04 juillet au lundi 12 septembre (inclus) -
Merci de déposer vos sacs dès 5h30.

Les collectes d'Ordures Ménagères tombant un jour férié
seront systématiquement reportées au lendemain,
Y compris les jours fériés tombant un vendredi.

COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES **2022**

Ramassage des caissettes jaunes les **mercredis** suivants :

05 janvier	06 juillet
19 janvier	20 juillet
02 février	03 août
16 février	17 août
02 mars	31 août
16 mars	14 septembre
30 mars	28 septembre
13 avril	12 octobre
27 avril	26 octobre
11 mai	9 novembre
25 mai	23 novembre
08 juin	07 décembre
22 juin	21 décembre

OCTOBRE ROSE

Ce dimanche 17 octobre, le soleil était au rendez-vous avec pas moins de 60 pêcheurs présents sur les bords du lac de Puymirol. Pas d'inscription pour participer, seul des dons libres récoltés tout au long de la journée, au profit d'Action Cancer 47. Belle petite cagnotte de 652 €.

Céline et Patrice du C'le Snack ont assuré les grillades et participé en reversant le bénéfice de leur journée soit 150 €.



Mercredi 24 novembre au Restaurant « Le Bastide » lors de la remise des dons à Yan BAUDOUX Président d'Action Cancer 47 en présence du Conseil Municipal, de Céline et Patrice « C' le Snack » et Fanny et Cédric de « Le Bastide ».



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence des enfants de l'école et des enseignantes.

Merci à eux et à tous les Puymirolais de s'être mobilisés pour célébrer ce devoir de mémoire et honorer nos soldats morts pour la France.



Vous étiez nombreux à venir découvrir ou redécouvrir le très beau travail des maquettistes à la halle aux grains. Merci pour votre visite et à l'année prochaine !!

SITUATION SANITAIRE

Au vu de la dégradation de la situation sanitaire en Lot-et-Garonne, nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire pour les piétons agés de 11 ans et plus de jour comme de nuit aux abords des lieux publics accueillants des visiteurs : l'école, la micro-crèche ainsi que les arrêts de bus dans un périmètre de 50 mètres (cf arrêté du 27/11/2021).



Ce faisant, nous vous remercions de l'attention particulière que vous porterez pour ne pas jeter lesdits masques sur la voie publique. Dans certaines communes, une contravention de 68 € est appliquée pour le non-respect de cette règle. Il serait dommage d'en arriver à une telle prise de décision.

PRÉSENCE VERTE - PLAN GRAND FROID

Dans la continuité de sa démarche sociale et solidaire, la Présence Verte propose une nouvelle fois, cette année, son action PLAN GRAND FROID qui permet la gratuité de 3 mois d'abonnement sur la période du 1^{er} décembre au 28 février 2022.

Présence Verte Guïenne vous renseigne au 05 53 67 78 00.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour le scrutin présidentiel des 10 et 24 avril prochains, vous devez être impérativement inscrit sur les listes électorales au plus tard le 4 mars 2022.

Si vous êtes nouvel arrivant ou si vous n'avez jamais été inscrit, passée cette date, vous ne pourrez pas participer à ce scrutin.

Vous pouvez vous présenter directement au secrétariat de mairie, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h sauf le mercredi après-midi. Vous devrez être muni d'une pièce d'identité (en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans) et d'un justificatif de domicile sur la commune datant de moins de 3 mois.

Votre démarche peut aussi être faite en ligne via le site internet de la mairie (menu Mairie / Démarches en lignes).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 53 95 32 10.

